

Janvier 2010 - N° 63

# MEMOIRE 2000

Bonne Année 2010

“ A M E N ”

## EDITORIAL

L'annonce de la future béatification de Pie XII prend les allures d'une véritable provocation et pas seulement à l'égard des juifs qui ne peuvent oublier ni pardonner la sourde indifférence et le silence de la papauté pendant le règne du III<sup>ème</sup> Reich.

Que les juifs ressentent douloureusement ce rappel n'a rien que de très naturel, même si on leur laisse entendre que le Pape a eu le courage de dénoncer "l'extermination progressive touchant des centaines de milliers de personnes innocentes pour des raisons de nationalité et de race" (message de Noël 1942) et on ne voit guère à quelle préoccupation immédiate le Saint Siège a pu vouloir répondre en annonçant urbi et orbi l'intention de Sa Sainteté Benoît XVI de promouvoir son illustre prédecesseur dans l'ordre de la sainteté. Pas plus qu'on a compris pourquoi il fallait faire réintégrer à la communauté ecclésiastique Mgr Williamson qui n'a toujours pas renoncé à ses propos négationnistes.

Les réactions de l'Etat d'Israël qui consistent à demander l'ouverture des archives du Vatican pour en avoir le cœur net, ont même quelque chose de trop diplomatique pour nous rassurer. L'humanité toute entière est interpellée par une telle décision et pas les historiens, ni les chancelleries.

C'est en vérité le silence des catholiques eux mêmes qui a quelque chose de choquant. Sitôt connue la décision du Pape de relancer le processus de béatifi-

cation engagé par l'Eglise catholique en 1967, le prélat Mgr Vingt-Trois fustigeait la réaction de ceux qui "veulent se payer le Pape". La réponse du prélat qui refuse de se prononcer sur le fond en déclarant qu'"il n'est pas historien" me rappelle celle de J.M. Le Pen à la question qui lui était posée sur l'existence des chambres à gaz. Pour justifier son fameux "point de détail", il avait d'abord répondu qu'il n'était pas historien et ne pouvait se prononcer sur le fond et qu'"il n'avait pas pu lui-même en voir"... Comme si les archives du Vatican précieusement gardées allaient soudainement révéler leur secret; alors que si elles contenaient la preuve d'une réaction officielle et publique du Vatican à la mise en œuvre de la "solution finale", elles auraient déjà été divulguées.

Quoiqu'elles puissent révéler sur les démarches pontificales en faveur des juifs italiens menacés (dont il est largement fait mention dans "Le Vicaire" ou dans "Amen" de Costa Gavras) elles n'ajouteront rien aux déclarations publiques du Saint Siège entre 1939 et 1944.

Que le Pape se soit comporté comme "un Juste" œuvrant dans l'ombre, voire dans le secret en faveur des juifs réfugiés à l'intérieur des couvents, relève de la simple humanité, avec cette nuance que "Sa Sainteté" n'était exposé à aucun risque de rétorsion.

Alors que ce que le monde entier était en droit d'attendre était une dénonciation officielle et solennelle de l'extermination en marche dont le Vatican avait été informé, chacun s'accorde à reconnaître que cette dénonciation n'eut jamais lieu (pas plus que celle du Président Roosevelt pourtant lui aussi dûment informé) mais il n'est pas question de décerner fut-ce à titre posthume au président F. Delano Roosevelt le prix Nobel de la Paix. Et même Mgr Vingt-Trois qui monte au créneau pour défendre le pape ne se fait pas d'illusion lorsqu'il

déclare "je ne pense pas que l'accès intégral aux archives du Vatican permettra de dissiper la polémique et le malaise qui entourent cette attitude de Pie XII pendant la guerre". Ce sont les raisons de ce silence qui nous interpellent. Elles sont parfaitement connues. "Toute parole de notre part à l'autorité compétente, toute allusion publique doivent être sérieusement pesées et mesurées dans l'intérêt des victimes afin de ne pas rendre leur situation plus grave et plus insupportable". Qu'y avait-il de plus grave à craindre que la déportation et l'extermination?

Le Pape était probablement à l'époque le seul à pouvoir dénoncer au monde le génocide en cours d'accomplissement. Il ne l'a pas fait et le génocide s'est accompli.

Pourquoi faudrait-il aujourd'hui le "béatifier"? Est-ce pour la même raison que celle qui a conduit le nouvel hôte du Vatican à faire rentrer en grâce Mgr Williamson? De lui au moins on pouvait espérer qu'il se rétracte. De Pie XII, il n'y a plus rien à attendre.

Quitte à béatifier quelqu'un pour la réaction salutaire et bienfaisante qu'il a eue à l'encontre du nazisme, je suggère à Benoît XVI de choisir plutôt Sir Charlie Chaplin pour le discours d'Hinckel à la fin du "Dictateur" :

*"J'aimerai aider tout le monde juifs, chrétiens, noirs, blancs... ma voix atteint des millions d'hommes et femmes qui désespèrent, qui souffrent d'un système qui contraint à torturer et à exterminer des innocents... La haine passera, les dictateurs mourront. Soldats n'obéissez pas à des brutes qui vous oppriment, vous méprisent et vous dictent vos actes et vos pensées.... Si Saint-Luc écrit "le royaume de Dieu est en l'homme, non pas un homme, pas un groupe d'hommes. En tous les hommes ! en vous!"*

Bernard Jouanneau.

## NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars., 12 avril.  
à 19 heures 30  
à la "Grenouille bleue"  
48, rue Balard, Paris 15<sup>e</sup>

Après lecture de ce journal,  
donnez-le à vos amis !

# **nos séances-débats. nos séances-débats.**

## **LA JOURNÉE DE LA JUPE**

Film de Jean-Paul Lilienfeld  
Séance du 13 octobre 2009  
Thème : la violence à l'école  
Débatrice : Elisabeth Martin

Film choc, s'il en fut et débatrice tout aussi choc ! Tout était réuni pour que la première séance du programme 2009/10 consacrée à la projection du film de J.P. Lilienfeld, soit une vraie réussite.

On connaît le scénario du film : une jeune enseignante, interprétée par Isabelle Adjani, confrontée à l'insubordination de sa classe, la prend en otage et oblige ses élèves à lui obéir sous la menace d'un revolver appartenant à l'un d'eux.

Succès du film sans doute un peu caricatural, mais qui traite sans complexe des questions qui se posent aujourd'hui aux enseignants, aux responsables politiques et aux parents. Succès aussi du à la personnalité et à la compétence de notre débatrice, Elisabeth Martin, enseignante de l'Académie de Versailles.

D'emblée elle a suscité d'innombrables questions des élèves et de certains professeurs présents, y a répondu sans faille. Elle a mené le débat jusqu'à la conclusion à laquelle elle souhaitait aboutir : souligner l'importance de l'éducation dans le "devenir" de chacun, ne laisser personne sur la route et, sans nier la responsabilité du corps enseignant, insister sur celle des élèves qui doivent se prendre en charge...

Quel dommage de ne pouvoir consacrer tout notre journal pour reproduire ce débat parfois passionné à la mesure du film qui l'avait précédé.

La question de l'autorité a été abordée très vite : elle semble préoccuper particulièrement les jeunes gens. On veut bien l'accepter disent-ils, s'ils sentent que leur professeur aime la matière qu'il enseigne. "Il faut qu'il nous donne envie d'apprendre" (mais ont-ils toujours cette envie?)

Ils critiquent vivement ceux qui vont trop "dans leur sens" comme celui d'Espagnol dans le film qui "copine" avec ses élèves pour, dit-il, avoir la paix, ou comme celui d'*Entre les murs*.

Autre problème qui les préoccupe : la responsabilité des parents. Ils ont été choqués par l'absence des parents évoquée dans le film. Beaucoup semblent ne pas vouloir savoir ce que font leurs enfants en classe et cela les choquent.

Un des thèmes majeurs dans le film mais qui a peu donné lieu à discussion est celui du sexism, du mépris pour les filles. On a l'impression qu'ils ont peur d'aborder le sujet...

Jusque là le débat était assez calme. Mais la réflexion d'un élève en a fait bondir quelques uns : *On est en classe pour avancer, pas pour reculer. Or il y en a qui font reculer la classe.* Et puis, ajoute t'il, *ce n'est pas toujours le fait d'un seul élève mais celui de tout un groupe très soudé derrière lui. Que faire?* "Les mettre à part" (hurlements dans la salle!) envoyer les bons élèves dans le Privé ?

Elisabeth Martin fait front. Il faut rester "ensemble" et pas "en arrière". Elle insiste sur la responsabilité de chacun qui s'exerce à l'école comme dans la vie.

L'institution est là pour mélanger et non pas mettre à part. C'est aussi le devoir des élèves qui doivent aider ceux qui sont en difficulté et agir dans le respect des uns et des autres.

Vaste débat qui ne sera pas résolu ce matin là mais qui donnera sûrement à réfléchir à tous ces jeunes. Espérons qu'ils en discuteront longuement en classe et dans les couloirs !

**Claudine Hanau.**

## **LES CITRONNIERS**

Film de Eran Riklis  
Séance du 12 novembre 2009  
Thème : Abus de pouvoir  
Débatteur : David Chemla

C'est toute l'histoire du conflit du Moyen Orient qui s'inscrit en filigrane dans "Les citronniers" le très beau film du réalisateur israélien Eran Riklis.

Une veuve palestinienne vit en Cisjordanie, juste à la limite de la frontière avec Israël, de l'exploitation de la culture des citronniers que lui ont laissé ses parents, avec l'aide d'un vieux jardinier arabe qui la considère comme sa fille.

De l'autre côté de la frontière, vient s'installer le ministre israélien de la Défense avec sa famille et tout va changer car il craint que des terroristes ne se cachent parmi les citronniers et il veut faire abattre les arbres.

Sa femme qui apprend le sort réservé à sa voisine est horrifiée. La veuve se rebelle et avec l'aide d'un jeune avocat (qui tombe amoureux d'elle) décide d'aller devant la Cour suprême pour demander

que justice soit faite.

Malheureusement les arguments du ministre israélien sont les plus forts. Le jeune avocat se fiance, les citronniers seront tous arrachés et la femme du ministre, écoeurée par le sort réservé à la palestinienne repart vers Tel-Aviv.

Nous avons eu la chance d'avoir, comme débatteur, Monsieur David Chemla, président des Amis de la Paix Maintenant en France, qui non seulement connaît parfaitement Israël et les conflits qui s'y rattachent mais en revient tout dernièrement ce qui a beaucoup intéressé nos spectateurs qui venaient de différents milieux, comme à l'accoutumé.

Il a tenté de leur expliquer les origines du conflit et les différentes hégémonies qui avaient régné sur la région (ce qui n'est pas évident....) Comme d'habitude, il y eut quelques ricanements à propos de l'histoire d'amour entre la veuve et l'avocat, quelques questions sur leur différence d'âge mais je crois que ce qui les a le plus marqué c'est l'espèce d'entente entre les deux femmes, l'israélienne et la palestinienne qui, sans se parler, se comprenaient, l'une voulant à tout prix essayer de sauver les citronniers de l'autre, comprenant que pour celle-ci c'était une question de survie, matérielle et psychologique.

Malheureusement la vie au Moyen-Orient ne ressemble pas à un film américain, il y a rarement un *happy end* et les dernières images du film nous montrent le site désolé où ne subsistent que les racines des citronniers arrachés.

Le film est magistralement interprété par l'Israélienne Doron Tavor et la Palestinienne Hiam Abbass toutes deux étonnantes de naturel et de sensibilité, même silencieusement.

Actuellement, le cinéma israélien nous donne à voir des films vraiment superbes !

**Denise Becker.**

*P.S. A la suite de la séance "Les Citronniers", nous avons reçu trois copies très émouvantes d'élèves du Collège Pierre de Ronsard dans lesquelles ces élèves ont imaginé un dialogue entre les deux femmes du film : Salma et Mira.*

*Trop longues pour être publiées ici, vous pourrez consulter ces "copies" sur notre blog.*

# ISRAËL : S'IL VOUS PLAIT, DISPARAISSEZ

Par Jacques Tarnéro

C'est une idée qui fait son chemin. Elle s'exprime désormais sans honte protégée par l'innocence apparente de son questionnement : "et si la création de l'Etat d'Israël en 1948, par l'ONU, avait été une erreur?" "Si au lieu de réparer un crime, l'ONU avait contribué à en favoriser un autre?" Depuis soixante ans, avec des succès inégaux, le projet de retirer cet Etat de la carte prend soudain une autre tournure. "S'il vous plaît disparaïssez ! Disparaïssez pour apaiser la planète!" Tel est le message explicite ou murmuré ou bien encore subliminal qui se dit, se chuchote, s'écrit ou se pense dans différents lieux. Tel est le message qui est adressé à Israël de manière de plus en plus insistante tandis qu'une autre voix beaucoup plus vociférante annonce qu'elle va bientôt passer à l'acte pour débarrasser la terre de cette désagréable pustule. Ainsi le boulot serait en passe d'être accompli par un clone islamique d'Hitler, grâce à la bombe atomique qu'il s'efforce de fabriquer. Pendant ce temps, en occident on s'apprête à sortir ses mouchoirs dès que la bombe explosera sur Tel Aviv.

Si tout le monde occidental ou presque s'accorde pour estimer qu'Ahmadinedjad ne répond pas aux canons de la bien-séance, personne n'ose y regarder de trop près, comme on n'ose pas regarder de trop près cet autre fantasque de Kadhafi avec sa tente, ses amazones, ses dromadaires et ses propos déraisonnables. Le folklore oriental possède cet avantage : il inspire au fond une indulgence méprisante, post coloniale, aux bons esprits progressistes alors qu'il devrait aussi leur inspirer de l'effroi.

## Comment peut-on être encore Israélien?

"Comment peut-on être persan" est une question amusante alors que "comment peut-on encore être israélien" est une question sérieuse. Voilà un pays grand comme trois départements français qui exaspère la terre entière pour son mauvais esprit, sa raideur bornée et dès lors tous ceux et celles qui adorent disserter sur la shoah s'enivrent de leurs larmes pour accabler cet Etat qui construit un mur (quelle horreur, un mur!) pour s'emprisonner.

"Comment être juif après Gaza?" questionne Esther Benbassa, sans que jamais une question parallèle ne soit énoncée : "comment partager le monde avec Ahmadinedjad?" Le projet du président iranien n'est-il pas l'anéantissement d'Israël? N'est-il pas négationniste? Comment peut-on faire crédit à un individu pareil?

## Le signe juif

Oui, mais disent certains... Si le racisme antisémite est condamnable, le "philosémitisme" n'est-il pas "réactionnaire" nous dit Ivan Segre, philosophe israélien qui voit dans la dénonciation de l'antisémitisme contemporain la dissimulation de positions néo-coloniales, "islamophobes". N'y aurait-il pas un usage abusif du "nom juif", une appropriation dévoyée d'un substantif qui n'aurait droit, pour être considéré qu'à une position d'attribut dans une économie intellectuelle de gauche telle que la propose Alain Badiou? Cet éternel "retour sur la question juive", qu'Elisabeth Roudinesco remet sur l'ouvrage, ressassé, malaxé, trituré, prépare autre chose qu'un questionnement de la question juive adressée à la condition humaine. Incapables de penser cette question dans les catégories qui sont les siennes, furent-elles "déconstruites" au fil de l'histoire, les clercs cherchent à effacer

la question plutôt que de l'affronter. Le "signe juif" n'est accepté, considéré, qu'à la condition de rester dans les catégories qui furent traditionnellement les siennes et on n'honore les victimes de la Shoah que pour mieux en accabler les survivants ayant eu le tort d'émigrer en Israël. La shoahlâtrie se conjugue aisément avec l'israélophobie la plus extrême et il n'est plus nécessaire aujourd'hui de contester la réalité du projet nazi et sa mise en œuvre pour mettre en cause la légitimité d'Israël, si tant est qu'Israël devrait son droit à exister qu'en tant que réparation de la shoah.

Désormais le dernier chic progressiste consiste à ajouter ses larmes aux torrents anti-fascistes déjà dégoulinants pour affirmer que les nouveaux nazis sont les israéliens et qu'en tant que tels, le "régime sioniste" dont ils sont issus doit être anéanti. Tel est le sens de la mise en équivalence de l'étoile de David avec la croix gammée telle qu'elle est désormais affichée dans toutes les manifestations "anti impérialistes".

## Question Israël

La question n'est donc plus la "question juive", mais bien sa mutation en "question Israël". Ce qui ferait problème serait cette étrange enclave du bout de la Méditerranée, étrangère à son environnement, refusant de se dissoudre. Depuis quand demande-t-on au présent de corriger l'histoire qui a engendré ce présent?

Des millions de personnes ont été déplacées dans le monde au gré de l'histoire, en Europe, en Inde, au Pakistan. Or, le peuple d'Israël est le seul au monde dont le droit à une existence nationale est remis en cause parce qu'une mauvaise foi planétaire ne veut pas comprendre qu'être juif signifie simultanément deux choses correspondant à la fois à un destin individuel autant qu'à une communauté de destin partagée. N'y aurait-il pas de lien historique entre cette terre et ce peuple? Qu'est-ce qui construit un peuple sinon l'idée partagée de lui appartenir? Et on contesterait aux seuls juifs ce droit né de la réalité de leur histoire, que cette prière vient rappeler, "l'an prochain à Jérusalem!"

Ah! Bien sûr la politique suivie par l'actuel gouvernement israélien ne plaît ni à la rive gauche ni à la banlieue Est, mais ça n'est pas pour cela qu'elle devrait s'amender mais bien au nom de l'avenir. Cet Etat, Israël, fut bâti pour être celui du peuple juif. Pourra-t-il l'être encore dans cinquante ans? Ce sont des raisons démographiques qui font douter de la pertinence de la politique actuelle. L'Etat des juifs pourra-t-il encore se nommer Israël quand, dans quelques années, ces territoires gardés, la population arabe sera numériquement supérieure à celle des juifs? Comment Israël pourrait-il rester un Etat démocratique si une minorité juive devait assumer un pouvoir sur une majorité arabe? En ne développant aucune illusion sur les charmes de l'Orient, il y a urgence, pour Israël, à se libérer de ces territoires. L'autisme ne saurait fonder une politique.

Que tous ceux qu'Israël dérange se rassurent : cette intransigeance du nom d'Israël les protège, malgré eux, car ce qui menace aujourd'hui Israël les menace aussi et si nos libertés tiennent encore à peu près debout, c'est bien parce qu'Israël en est le premier rempart.

Croyez-vous vraiment que sans Israël la terre tournerait mieux? Non! Ô vous frères humains! Demain il sera trop tard pour ne pas l'avoir compris!

J. T.

# LA POLOGNE CHANGE... DANS LE BON SENS

Cette année, pour la première fois, la commémoration de la liquidation du ghetto de Lodz a été célébrée en présence du Président de Pologne, M. Lech Kaczynski, ainsi que du Maire de la ville, M. Jerzy Iropiwnicki.

Il est vrai que cette fois-ci, à côté des émouvantes célébrations concernant l'extermination des Juifs et des Tziganes en Pologne et de la liquidation du ghetto de Lodz, l'accent a été mis sur l'inauguration du monument "des Justes entre les nations". Un livre vient également d'être consacré à ces courageux catholiques polonais qui, au mépris du danger de mort pour eux et leurs familles, ont sauvé des Juifs. Soixante cinq ans se sont écoulés depuis la liquidation du ghetto de Lodz. Le plus grand avec celui de Varsovie, et le plus peuplé ghetto de Pologne où progressivement ont été rassemblés tous les Juifs venant des autres ghettos et également de différents pays, comme l'Autriche, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et le Luxembourg.

Avant la guerre, un tiers de la population de Lodz était constitué par les Juifs polonais, environ 231 000 personnes. Plus de la moitié des usines et des ateliers artisanaux appartenaient aux Juifs. Dès l'occupation de la Pologne, en septembre 1939, les Allemands ont pris des mesures antijuives et ont confisqué tous leurs biens. Ils ont également liquidé la plupart des intellectuels. Certains, ainsi que quelques familles aisées ont pu quitter la Pologne à temps, mais tous les autres ont été enfermés dans un ghetto situé dans la partie la plus misérable de la ville. Tous les Juifs ont été parqués dans ce périmètre réduit, dans des maisons vétustes et des pièces exiguës. Ils avaient droit à environ 5m<sup>2</sup> par personne. Ensuite ce ghetto appelé "Litzmannstadt ghetto" a été entouré de barbelés et surveillé nuit et jour par des soldats en armes. Il était impossible de sortir ou de rentrer au ghetto sans un permis spécial. Les Allemands y ont enfermé environ 230 000 Juifs, dont plusieurs familles connues au niveau international comme celles de Kafka, de Freud etc...

Déjà avant la liquidation définitive, c'est à dire la déportation massive du mois d'août 1944, les persécutions, la faim, le travail forcé, les maladies et les rafles constantes ont décimé la population du ghetto. Ensuite, après la déportation dans les camps d'extermination et de concentration il y a eu très peu de survivants.

Plus de 90% de la population a été exterminée. Après la guerre, il ne restait plus qu'environ 12 000 personnes. Actuellement, la Pologne compte parmi ses habitants entre 3000 à 4000 Juifs.

Cette année j'assistais donc pour la première fois, à la commémoration de la liquidation du ghetto de Lodz où pratiquement toute ma famille a été exterminée. Seules une cousine germane et moi sommes restées en vie après la déportation à Auschwitz, Celle et Bergen-Belsen.

La ville de Lodz a beaucoup changé. J'ai bien retrouvé l'immeuble où j'habitais, la pharmacie de mes parents, aujourd'hui une boutique de mode, mais plus personne, plus aucun objet familier.

Par contre, les lieux de la Mémoire, construits ou rénovés, dont le cimetière juif, la gare "Radegast", et les différents monuments, rappellent et honorent les massacres des Juifs et des Résistants par les nazis. Dans le parc dédié aux survivants il est prévu la plantation d'un arbre pour chacun d'entre eux. Le chemin qui mène aux monuments est pavé de pierres gravées à leurs noms. Tout cet ensemble a été construit avec le concours d'excellents architectes et artistes.

Il en est de même concernant un important complexe culturel, hôtelier et commercial édifié et reconstruit dans le domaine de la famille Israël Poznanski qui possédait des usines et un palais. Le palais, magnifiquement décoré abrite des locaux appartenant à la communauté juive. Les usines en briques, admirablement restaurées, et les terrains attenants comportent un musée, un hôtel quatre étoiles, des restaurants, des magasins et un énorme parc, dont une partie est aménagée pour les enfants.

Par l'accueil et par la qualité apportée à la sauvegarde de "la Mémoire juive" en Pologne, nous devons constater qu'un énorme effort est fait dans ce sens.

Il ne reste qu'une ombre dans ce tableau plein d'espoir, il s'agit de la radio Maryja. Tant que la parole sera laissée à cette radio raciste, antisémite et xénophobe, une tâche persistera sur la terre polonaise.

Isabelle Choko.

## Une séance exceptionnelle

Le 10 décembre 2009, Mémoire 2000 a organisé une séance privée de cinéma destinée aux amis de l'association. Les adhérents et sympathisants ont répondu nombreux et nous tenons à les en remercier ici, bien chaleureusement.

Nos amis ont pu voir à cette occasion en avant-première, un film israélien magnifique : *Brothers*.

Ce film d'Igal Niddam, ne sortira sur les écrans que le 21 avril 2010. Nous conseillons à tous ceux qui n'ont pas eu le plaisir de le voir de s'y précipiter dès sa sortie.

Ce film raconte les retrouvailles de deux frères séparés depuis plus de 20 ans. L'un, docteur en droit, grand érudit de la Torah, arrive des Etats-Unis à Jérusalem pour défendre les droits des étudiants de la Torah. L'autre travaille dans un kibbutz et est un laïc convaincu.

Le conflit qui oppose les deux frères est le reflet d'une société israélienne déchirée entre ses convictions religieuses et politiques.

Ce film, tout en nuance, ouvre un débat essentiel sur la question de la séparation de l'Etat et de la religion en Israël.

C'est un film profond, intelligent et sensible qui mériterait d'être largement diffusé et vu.

A ne pas manquer!!

## AUX JEUNES

Bientôt, vous parlerez pour nous

Oui, vous.

Alors, soyez prudents  
Le mal est assez grand  
Le mal est assez fou  
Pour ne le point enfler.

Bientôt, vous parlerez pour nous,

Oui, vous.

Ce n'est plus avec insouciance  
Que vous pourrez *nous* raconter  
Je vous fais toute confiance  
Je sais que vous le comprenez.

Bientôt, vous parlerez pour nous

Oui, vous

Car vous devez parler  
Le mal fut assez grand  
Le mal fut assez fou  
Pour ne rien occulter.

Bientôt, vous parlerez pour nous

Oui, vous

On ne doit pas nous oublier  
Nous sommes témoins d'une souffrance  
Démesurée, et hors du temps  
Et d'une douleur si intense...

Il faut que vous parliez pour vous

Oui, vous,

Au nom des âmes bafouées  
Et meurtries par cette démence  
Au nom des êtres enchaînés  
*Et pour que rien ne recommence*

Bientôt vous parlerez pour vous

*Pour vous !*

**Francine Christophe 2007**

P.S. Dernier ouvrage de F. Christophe: "Mes derniers récits" paru chez l'Harmattan.

## A propos de "l'identité nationale"

*Le patriotisme c'est l'amour des siens, le nationalisme c'est la haine des autres.*

L'auteur de cette phrase s'appelait Roman Kacev, écrivain français et compagnon de la Libération, plus connu sous le nom de Romain Gary

### Ce que n'est pas l'identité nationale

*Il faut que la France conserve et qu'elle soit conservée ; ce qui la distingue de tous les peuples anciens et modernes (Rivarol)*

## Un nouveau ciné- club

L'association *Ciné-Histoire* animée par notre amie Nicole Dorra, organise au cinéma La Pagode - 57bis rue de Babylone, Paris 7<sup>e</sup>, un ciné-club aux dates suivantes, sur le thème : Silences d'Etat et falsifications de l'histoire.

- Samedi 16 janvier 2010 à 10 heures : *L'histoire officiel* de Luis Puenzo sur les disparus en Argentine
  - Samedi 13 mars 2010 à 10 heures : *Katyń* de Wajda sur le massacre en 1943 d'officiers polonais attribué aux allemands mais en réalité perpétré par l'armée soviétique.
  - Samedi 29 mai 2010 à 10 heures : *L'Aveu* de Costa Gavras d'après le procès politique d'Arthur London.
- Une bonne initiative à soutenir par votre présence.

## Identité nationale : un défouloir à la portée de tous

**A**lors, Monsieur le Ministre, il paraît que l'identité nationale est un sujet dangereux (sic)?

Que se passe-t-il donc en France depuis qu'Eric Besson a ouvert un débat sur le net pour connaître l'opinion des Français? Des horreurs que l'on croyait d'un autre temps – on avait tort, il se vérifie que les crises économiques et le retour du racisme-xénophobie-antisémitisme, entretiennent de solides, et anciennes, relations. Il faudrait donc peut-être éviter de rendre l'enseignement de l'histoire optionnel. On pourrait le regretter.

Fallait-il ouvrir cette boîte de Pandore pour d'obscures (sic) raisons électorales? Au départ, nous a-t-on dit, l'intention était généreuse : il fallait trouver le moyen de rassembler autour d'une notion (nation) commune les diversités de cultures et d'origines. D'accord, l'Europe et la France sont bousculées par l'irruption d'une modernité multiculturelle et multiethnique. D'accord, les problèmes existent, les incompatibilités doivent être contournées ou supprimées, au bénéfice de l'indépendance du pouvoir politique. Des sondages ont montré que les Français jugeaient le débat utile, mais mal présenté.

### Cher et vieux pays

Quelques morceaux choisis sur le site du Ministère, destinés à aider le ministre à rassembler les Français :

*Etre français, c'est déjà être né en France, de parents français eux-mêmes nés en France et ainsi de suite. A la rigueur ...depuis cinq générations. Ne me dites pas que c'est la première fois que vous entendez parler de cela.*

*Nostalgique : Avant, la France avait des colonies, maintenant elle est colonisée.*

Incontournable : *Etre français, ce n'est pas : profiter des allocs, ne pas travailler, imposer une culture discriminante, demander à être intégré.* Enfin, après la votation suisse : *La France et notre identité nationale, c'est une cathédrale au centre de Paris et non pas une mosquée.*

Il paraît que la majorité des contributions sont de "belles" contributions, les autres ont échappé à la vigilance des équipes chargées de repérer ce genre de réponses, à la limite de la légalité. C'est bien connu : arrosoeur arrosé ou apprenti sorcier, ce n'est de la faute de personne.

### Les valeurs de la République

C'est vrai, les religions — puisque c'est de cela qu'il s'agit — doivent composer avec l'indépendance du pouvoir politique. Le débat n'est pas inutile, mais la forme est odieuse. Les élites musulmanes — puisque c'est de cela qu'il s'agit — de France sont conscientes de la nécessité d'avancer par étapes vers une adaptation harmonieuse de l'Islam à la société. Il faut de la persévérance et du courage, face aux terribles ravages de l'islamisme intégriste. Nous sommes à la veille d'une considérable réforme, comparable à celles qu'ont connues d'autres religions. Et, dans ce cas, alors, oui, pourquoi pas un contrat d'intégration républicaine, suivi d'une cérémonie solennelle, cela se fait ailleurs. Mais, de la façon dont ce débat putride est engagé, le vrai courage serait de l'annuler.

**PS** : Je reçois à l'instant un mail d'amis américains, stupéfaits d'avoir appris par leurs réseaux universitaires l'existence du débat. Le message est court : *"La France sombre dans la folie."*

**Colette Gutmann.**

## Mémoires allemandes

Àvec les commémorations du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin, personne n'ignore plus la signification du 9 novembre 1989 dans l'histoire allemande.

Si l'éclat, cette année, de la commémoration de la chute du mur a couvert l'ensemble de l'espace médiatique, de nombreux Allemands, des militants des "Droits de la personne humaine" à travers le monde, des rescapés juifs Allemands et Autrichiens et leurs descendants se souviennent aussi du 9 novembre 1938. L'Histoire et la langue commune ont retenue cette date comme celle de "la nuit de Cristal", terme ironique et amer que le petit peuple berlinois donna aux violences antisémites planifiées et perpétrées dans toute l'Allemagne et l'Autriche annexée. Les historiens préfèrent à juste titre le terme de "Pogroms de Novembre" (Novemberpogrome), qui met l'accent sur la durée des événements, ou celui de "nuit de pogrom organisé par le Reich" (Reichspogromnacht), qui met l'accent sur leurs organisations par l'Etat nazi.

Rappelons brièvement le contexte et le déroulement des faits. Après cinq années de national-socialisme, les chefs nazis veulent accélérer l'émigration des juifs allemands et autrichiens. L'année 1938 sera celle de la radicalisation des mesures antisémites. Les juifs, déjà exclus de certaines professions et interdits de mariage avec les non juifs par les lois de Nuremberg, ne peuvent plus exercer aucun métier et sont condamnés à la misère. La violence s'exerce désormais directement contre les lieux de cultes et les personnes. Cette violence culmine pendant la nuit du 9 novembre. Prenant prétexte de l'assassinat d'un conseiller

diplomatique allemand à Paris par Herschel Grynszpan, un jeune juif apatride, Goebbels mobilise dans la nuit les militants nazis. Les sections d'assaut nazies (SA), fortes d'un million de membres, et les Jeunesses hitlériennes mettent à sac et incendent synagogues et locaux israélites ainsi que les magasins et les biens des particuliers. Plus d'une centaine de Juifs sont assassinés, plusieurs milliers sont gravement blessés. Dans les jours qui suivent, 30000 juifs Allemands et Autrichiens, sont arrêtés et déportés pendant plusieurs mois dans les camps de concentration de Dachau et Buchenwald.

Goebbels a voulu faire croire à des émeutes populaires spontanées. Les historiens ont établi qu'à l'exception d'une minorité de civils allemands qui ont participé aux meurtres et agressions, aux pillages et incendies, la population est restée spectatrice.

Les réactions aux "Pogroms de Novembre" de 1938 préfigurent celles des années de la Destruction des Juifs d'Europe. Les nations, en particulier les démocraties européennes et américaines et leurs opinions publiques, sont presque unanimes à condamner la violence de cette nuit de terreur et de meurtres, mais les Etats durcissent encore leurs législations contre les étrangers et les réfugiés. La quasi-totalité des juifs allemands et autrichiens tentent d'émigrer et de trouver refuge à l'étranger, mais les frontières du monde se ferment et les réfugiés sont pris au piège en Europe. Aucune condamnation de la part du Vatican en la personne de Pie XI, pas davantage de la part de son successeur en mars 1939, ancien Nonce à Berlin, le futur Pie XII...

La République fédérale d'Allemagne

commémore chaque 9 novembre le souvenir de la chute du Mur de Berlin et des "Pogroms de Novembre". Paradoxalement, depuis une trentaine d'années, le souvenir et la commémoration des événements du 9 novembre 1938 trouvent un écho de plus en plus large au sein de l'opinion publique. Des plaques commémoratives ont été placées à l'endroit des synagogues détruites. Des rassemblements ont lieu au niveau communal et régional, et la journée est considérée comme un jour de lutte contre le racisme, pour le droit d'asile et contre l'extrême-droite. Le souvenir des "Pogroms de Novembre" est d'autant plus essentiel que les Allemands commémorent le 27 janvier comme "journée du souvenir de toutes les victimes du national-socialisme", ce qui passe sous silence la spécificité des persécutions antisémites et la Destruction des juifs d'Europe. Nul doute que l'Allemagne et les Allemands ont fait un travail de mémoire infiniment plus profond et frontal que l'Autriche et la majorité des Autrichiens... L'émergence de l'extrême-droite et de mouvances néo-nazis restent limitée en Allemagne, contrairement à l'Autriche ou d'autres pays européens. Le Parlement allemand a fixé la fête nationale au 3 octobre et non au 9 novembre. L'argument qui l'emporta est que les deux événements ne doivent pas se recouvrir et que la fête nationale allemande ne se fonde pas sur l'oubli des "Pogroms de Novembre". On peut le discuter, voire le contester, mais force est de constater que l'Allemagne est aujourd'hui l'un des piliers les plus solides d'une Europe fragilisée par la montée des nationalismes et des idées extrémistes.

Rose Lallier.

## LES MINARETS DE LA DISCORDE

La votation helvète contre la construction d'un minaret a soulevé une tempête et pas seulement en Suisse.

Cet événement semble tomber à pic pour libérer une parole jusque là soigneusement retenue, sur la place de l'Islam en Europe. Et cette parole est violence. Elle est aussi angoissée, on ne peut pas le nier.

L'Islam en cette période de crise et de précarité cristallise sur lui toutes les peurs et les ressentiments. Il devient, comme d'autres minorités l'ont été dans l'histoire, en d'autres temps, un bouc émissaire.

En France, cette "affaire" vient télescopier le débat sur l'identité nationale. Débat ignoblement dévoyé par son accolement avec le problème de l'immigration, mais qui paraît toutefois nécessaire en ces temps où la France, comme tant d'autres pays, traverse une grave crise existentielle. Ce débat, trop sérieux pour ne pas être laissé entre les mains exclusives des politiques, permettrait de rappeler et de remettre en œuvre les valeurs qui ont toujours permis à ce pays d'intégrer au lieu d'exclure.

Quoiqu'il en soit, cette agitation désordonnée réjouit, bien entendu, les extrêmes qui voient là l'opportunité rêvée de brandir la menace d'un islam conquérant, effrayant et insoluble dans nos démocraties. Ils amalgament sciemment un Islam politique fondamentaliste qui existe dans de nombreux pays et l'Islam de nos contrées qui n'est rien d'autre qu'une religion dont les fidèles ne demandent que de pouvoir la pratiquer dans des lieux de culte convenables, comme tous les citoyens de quelque religion que ce soit, ont le droit de le faire.

Ceci dit, il ne faudrait pas pour autant ignorer la crainte qui s'est exprimée massivement, cela permettrait de laisser le champ libre à tous les fantasmes. Il serait judicieux de s'atteler à faire changer l'opinion sur l'Islam en Europe, d'engager un dialogue, des échanges entre les religions et faire en sorte de "banaliser" l'Islam, comme l'ont été les autres religions.

Si cette volonté ne se manifeste pas et ne débouche pas sur des actions concrètes, il ne faudra pas d'étonner de voir s'installer en France, un communautarisme sévère et il ne faut pas être grand clerc pour deviner à qui cela profitera.

Lison Benzaquen.

# Initiative populaire contre...LE RITUEL ISRAÉLITE

Les Suisses viennent d'exprimer leur hostilité aux minarets par votation. En 1893, ils en firent de même contre "les pratiques israélites d'abattage des animaux". L'initiative populaire est un droit civique suisse qui permet à des citoyens de proposer un texte ou une modification de la constitution. Le texte est ensuite soumis à une votation populaire qui l'acceptera ou non.

En fait, le peuple a rarement accepté les initiatives qui lui ont été soumises : sur 160 initiatives ayant fait l'objet d'un vote, seules 17 ont été acceptées. La toute première initiative populaire en Suisse eut lieu en août 1893, deux ans après avoir été introduite dans la constitution.

Selon le journal *Le Temps*, les défenseurs d'animaux et des courants antisémites s'unirent pour faire introduire dans la constitution un nouvel article, interdisant expressément de "saigner les animaux de boucherie sans les avoir étourdis préalablement". Le lendemain du scrutin, la Gazette de Genève accusa "les

marchands et usuriers juifs", qu'elle traita "d'engagement".

Les deux premières communes juives suisses, Endingen et Lengnau, avaient eu le droit de garder leur rite pour faire de la viande cacher en 1854, par une exception cantonale. Les problèmes commencèrent lorsque d'autres cantons refusèrent ce droit à d'autres communes, qui se tournèrent vers le conseil fédéral. Celui-ci ordonna une enquête approfondie, qui ne put prouver que les animaux abattus selon le rite hébreu souffraient plus que les autres. Le conseil se tourna alors vers d'autres pays, mais aucun ne s'offusqua de cette pratique. Seule, la Grande-Bretagne avait tenté une interdiction, mais les tribunaux n'avaient pas voulu se prononcer.

Pour trouver une solution pacifique, le rabbin Joseph Wertheimer, à Genève, se mit d'accord avec la SPA de la ville pour un rituel moins douloureux, le rendant en particulier moins long. Le conseil fédéral s'en félicita.

Cependant, les autres SPA dénoncèrent un compromis piégé, et mobilisèrent leurs troupes contre les "bouchers juifs". Le conflit se termina dans les urnes, et une large majorité vota en faveur de l'interdiction de ce rituel barbare. Cette interdiction est toujours en vigueur en Suisse aujourd'hui, comme en Suède – les deux seuls pays européens à la maintenir.

A cette restriction près, la Suisse accueille aujourd'hui librement les juifs, qui peuvent s'installer où ils veulent et ont les mêmes droits que les citoyens chrétiens. Il n'en a pas toujours été ainsi. Les juifs suisses furent parmi les derniers en Europe à obtenir l'égalité politique en 1866, après une forte pression étrangère.

Enfin, pendant la guerre plusieurs milliers de réfugiés juifs furent réfoulés, des comptes spoliés, des œuvres d'art volés...

La "barque était pleine", comme le dévoila le film de Markus Imhoof en 1981.

Vibeke Knoop.

## Les vautours de la révolution

C'est un livre important qui vient d'être publié aux Editions La Découverte: grand reporter au Monde, l'auteur, Catherine Simon, fut la dernière correspondante permanente du journal en Algérie. C'est de cette Algérie qu'elle nous parle, plus précisément des "Années Pieds-Rouges" (1962-1969).

Lorsque l'Algérie obtint son indépendance, le 5 Juillet 1962, après une guerre aussi imbécile que meurtrière, on vit déferler sur le pays une nuée de militants gauchistes, communistes, trotskistes, guérillistes, castristes, enseignants, tous révolutionnaires idéalistes et exaltés, débarquant comme coopérants ou à titre individuel: ils allaient participer à la construction d'un pays nouveau, "réparer les dégâts du colonialisme". On allait voir ce qu'on allait voir! Alger, à l'époque, "c'était La Havane": il y régnait une effervescence extraordinaire, un bouillonnement permanent, remarquablement décrit dans l'ouvrage. Seulement voilà, mon attention a été attirée par ce qui, à mon sens, est bien plus qu'un simple "point de détail": débarquant à Alger, ces merveilleux révolutionnaires profitèrent largement des appartements et des villas abandonnés par les Pieds-Noirs,

partis en catastrophe laissant tout derrière eux.

Sans scrupule aucun, sans le moindre état d'âme, ces nouveaux venus s'abattirent comme des vautours sur cette "manne phénoménale des biens vacants". Oh, je sais bien: ces biens avaient appartenu à ces misérables Pieds-Noirs, qui, c'est bien connu, étaient tous de riches colons qui pendant plus d'un siècle avaient fait suer le burnous. Alors bon, on n'allait pas se gêner! Objection, Votre Honneur: les statistiques de l'époque indiquent que seulement 3 % des Pieds-Noirs avaient un niveau de vie supérieur à celui des Français de la métropole, 91 % un niveau inférieur. Beaucoup d'entre eux, ceux de ma famille par exemple, n'avaient jamais fait suer le moindre burnous, pour la bonne raison que ce burnous, leurs parents et grands-parents l'avaient porté. La plupart d'entre eux exerçaient de petits métiers (ouvriers, artisans, receveurs de bus, employés de mairie, etc...). Et puis, cette notion de "biens vacants", ça ne vous rappelle rien? Pendant la dernière guerre, d'autres profiteurs, d'autres vautours, s'étaient abattus sur les appartements et autres "biens vacants" des malheureux, notamment les juifs,

qui étaient partis pour des séjours imprévus à Drancy ou Auschwitz. Eh bien, sincèrement, je ne vois pas de grande différence entre ces deux catégories de profiteurs, pas de hiérarchie entre ces vautours.

Mais au final, la morale de l'histoire (car l'Histoire est parfois morale...) oblige à dire (c'est fort bien rendu dans le livre) que ces prédateurs ont le plus souvent très mal fini: au bout de quelques années, ces nouveaux venus se sont fait virer comme des malpropres par les Algériens: une colonisation leur suffisait, ils avaient déjà beaucoup donné, et le pays n'admettait pas la pluralité. Ce départ précipité et définitif se fit d'ailleurs bien souvent avec violence, après exactions, emprisonnement et tortures, volet sombre de toutes les révoltes.

Décidément, l'être humain chemine en permanence sur la ligne de crête, entre le blanc et le noir. L'essentiel étant de ne pas tomber du mauvais côté! Ce livre *important* (car ce sujet n'a jamais été abordé) m'a passionné. Il vous passionnera. Il m'a aussi passablement dérangé, mais ça, c'est mon problème.

Guy Zerhat.

## A LIRE...

### LE COLLABORATEUR DE BETHLÉEM

Matt Rees  
(Policier) Albin Michel

Matt Rees est écrivain et journaliste vivant à Jérusalem.

C'est son premier roman qui se situe dans un camp de réfugiés à Bethléem.

Suspense assuré mais aussi une étude passionnante sur la société palestinienne.

A découvrir.

### DISCOURS DE GUERRE

Winston Churchill  
Editions Texto

Vous pouvez lire la plupart des discours de Churchill entièrement retraduits avec leur version originale en regard.

C'est absolument fascinant : une voix, des paroles qui ont sauvé le monde libre.

Prix Nobel de littérature en 1953, il était un immense écrivain.

Un livre indispensable pour la culture générale et notre mémoire.

D.R.

### UNE DISPARITION

Renée Lebas, chanteuse populaire française, née de parents réfugiés juifs roumains, vient de mourir.

Elle a été l'interprète de nombreuses chansons à succès, comme "Paris canaille"...dont certains se souviendront

Dans les années 50, elle chantera une chanson "Garde l'espérance" qui devint plus tard, la "Hatikva", hymne de l'état d'Israël.

### "ARBEIT MACHT FREI"

Cette inscription sur la porte d'entrée du camp d'Auschwitz en Pologne connue du monde entier (peut-être pas dans les pays arabes) a disparu. Volée par qui? Ne pas le savoir est inquiétant.

Au même moment l'Allemagne vient de décider de verser 60 millions d'euros pour assurer la préservation des baraquements sur les 120 millions demandés à la communauté internationale. Bravo. Il ne faut peut-être pas désespérer de tout.

Allez la France, un geste...

De surcroit, notre bon pape Benoît Ratzinger, vient de signer les documents engageant la canonisation de Pie XII, bien connu de tous...

Une belle année commence.

**Daniel Rachline.**

### Carte d'Identité Nationale

Je suis né en 1936. Mon père était étranger, il a été naturalisé en 1938. Le gouvernement de Vichy lui a retiré la nationalité française en 1942.

Vichy n'était plus la république, mais c'étaient des Français qui administraient, délivraient les papiers, faisaient fonctionner la police...

En 1945 la République a été rétablie, les décrets pris sous Vichy abolis (pas tous).

La carte d'identité de mon père rétablie. Elle portait même le N°2, le N°1 étant celle du général de Gaulle.

Qu'est-ce qu'être français? Il ne faut pas oublier que c'était aussi cela. Depuis lors, je n'accepte plus d'avoir une carte d'identité infalsifiable : on ne sait jamais.

**Daniel Rachline.**

DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2010.

AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !

ADHESION

COTISATION

J63

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

**A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000**

27, Rue du Texel, 75014 Paris.

Tél.: 01 40 47 73 48. Fax: 01 43 27 01 12.

### ASSEMBLEE GENERALE DU 7 DECEMBRE 2009

Ci-dessous, résumés, les rapports moral du Président et financier du trésorier, de la dernière assemblée générale. L'intégralité des textes sera envoyée aux adhérents qui le demanderont.

#### RAPPORT MORAL

Le Président, M° Bernard Jouanneau, donne connaissance du rapport moral.

Il note les points négatifs comme certaines difficultés à remplir nos salles durant les premiers mois. Mais énumère également les raisons de satisfaction : L'organisation des visites aux lieux de mémoire, les efforts pour rechercher de débatteurs performants.

Nous pouvons aussi être fiers de l'action entreprise lors de l'affaire Williamson ou du combat mené pour les déportés d'origine étrangère.

Le séminaire organisé en février a été une réussite par sa qualité et la mobilisation des militants.

Il faut saluer la création d'un blog attrayant et régulièrement mis à jour ainsi que la publication mensuelle d'une newsletter électronique.

Le journal se maintient dans sa qualité et sa régularité...

#### RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Daniel Rachline, indique que la situation est équivalente à celle de l'année dernière.

A noter cependant que nous avons un peu moins d'adhérents, que les subventions et les dons ont été réduits.

Pour trouver des solutions, une équipe s'est réunie et a réfléchi aux moyens de diversifier nos sources de revenus et se propose de prospection auprès d'autres fondations et organismes.

Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité moins une voix.

### Mémoire 2000 sur internet

Adresses du site et du blog

[www.memoire2000.asso.fr](http://www.memoire2000.asso.fr)  
[memoire2000.org](http://memoire2000.org)

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

– association régie par la loi de 1901 –  
27, rue du Texel, 75014 Paris.

Tél : 01 40 47 73 48. Fax : 01 43 27 01 12..

e.mail : [memoire2000@neuf.fr](mailto:memoire2000@neuf.fr)

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,

Daniel Rachline, Colette Gutman,

Réalisation : Lison Benzaquen.